

S

E

N

S

PO



Sommaire

Edito	1
Hommage	2
Snes Retraités	3
Rentrée 2025	4
Mixité sociale	7
AESH	8

L'édito

Les Pyrénées-Orientales sous-dotées et discriminées !

A l'issue des instances de préparation de rentrée dans les collèges et lycées de notre département, le constat est clair et net : les établissements des P.-O sont incontestablement sous dotés et discriminés.

En collège, les moyens alloués à notre département demeurent très insuffisants :

- le H/E des P.-O (dotation horaire totale divisée par le nombre d'élèves, indicateur qui mesure les moyens par élève) est de 1,16 soit le plus faible de l'académie.

- l'IPS (indicateur de position sociale) censé être un indicateur pris en compte dans la distribution des moyens, ne l'est absolument pas. Les Pyrénées-Orientales sont littéralement délaissées par le Rectorat : l'IPS est de 94,3 (77,2 pour Perpignan) quand la moyenne Académique se trouve à 103.

En réalité, pour être au niveau du H/E moyen de l'académie (1,18), il manque 329 heures à notre dotation départementale, soit plus de 18 postes, sans prendre en compte notre IPS, le plus bas de l'académie. Très loin des 77 heures de dotation supplémentaires proposées, très insuffisantes en comparaison des moyens alloués aux autres départements de l'académie

Conséquence de cette pénurie de moyens ?

12 suppressions de postes pour 9 créations soit un différentiel de - 3 postes ! Pour rappel, l'année dernière lors du CSASD du 12 mars 2024, le département était doté de + 14 postes (27 créations pour 13 suppressions). La situation s'aggrave donc passablement.

La multiplication des BMP va engendrer l'éclatement des services, le recrutement massif de contractuels, la précarisation de nos métiers, la dégradation de nos conditions de travail ainsi que l'absence de professeurs devant les classes à la rentrée prochaine.

En lycées, la situation n'est guère plus satisfaisante. 5 lycées sur 10 voient leur dotation baisser, et 6 sur 10 voient leur H/E diminuer. Les lycées généraux et technologiques des P.-O devraient perdre 2 postes.

La SNES FSU réclame en urgence des moyens supplémentaires pour faire face aux effectifs chargés dans notre département, mais aussi et surtout tenir compte de la situation économique et sociale locale particulièrement dégradée, et offrir à tous les collégiens de l'enseignement public les conditions nécessaires à leur réussite scolaire. Aujourd'hui, l'ensemble des experts reconnaissent que les Pyrénées-Orientales, et en particulier Perpignan, sont fortement marquées par une ségrégation sociale et scolaire. Le mois dernier, lors d'une conférence dans notre département, l'ancienne ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a même évoqué le terme de "séparatisme". Ces constats confirment et renforcent les analyses et les revendications portées par la FSU sur ce sujet.

Le SNES- FSU demande à nouveau solennellement que les Pyrénées-Orientales ne soient plus sous dotés et discriminés. Face à cette situation alarmante, l'État et les collectivités locales doivent impérativement mettre en place un observatoire de la mixité scolaire accompagné d'un plan d'urgence pour l'éducation dans notre département avec les créations de postes répondant à ses besoins. C'est, et ça restera, le combat prioritaire du SNES-FSU 66.

Marc MOLINER

Charles Weinstein

1933-2025

Il est de ceux qui m'ont mis la main à l'étrier et qui m'ont poussé sur le chemin du syndicalisme, le SNES, dont il fut le représentant départemental pendant plus d'une décennie jusqu'en 1977 où je l'ai remplacé.

Pendant son mandat, l'orientation nationale du SNES a basculé dans l'orientation appelée aujourd'hui Unité-Action, qui, jusque-là, était minoritaire dans tous les syndicats de la Fédération de l'Education Nationale. Il a donc participé aux soubresauts de la mise en œuvre de la nouvelle direction du syndicat, dans le contexte de création des collèges, de développement des lycées, de demandes sociales fortes de démocratisation.

La fédération FEN qui voyait son empire vaciller ne lui faisait aucun cadeau et sa pugnacité légendaire lui était des plus utiles pour défendre un service public en construction.

Son activité syndicale était très étroitement liée à sa pratique enseignante qu'il exerça, après l'obtention de l'agrégation, au Collège Jean Macé et au Lycée Arago (de 1964 à 1993) où il implanta l'apprentissage du russe, avec enthousiasme et ténacité. La langue russe, la culture russe, les échanges scolaires, l'apprentissage aux adultes, le besoin de développer des relations entre des peuples qui étaient proches et lointains, guidaient sa conduite. En particulier sa curiosité pour les peuples minoritaires de la Sibérie, dont il recevait régulièrement des représentants, des jeunes, dans un parallélisme audacieux entre le grand nord de ce qui était encore l'URSS et les catalans d'ici dont il jugeait utile de défendre la langue et les particularismes.

Le travailleur infatigable qu'il fut a profité de ses années de retraite pour aller vivre régulièrement sur ces terres qui le captivaient, près du détroit de Béring, au milieu des Tchouktches dont il étudia la langue, l'écrivit, la transmit dans des œuvres nombreuses avec le souci constant de partager ses découvertes.

Ces mots, ces cultures, il les chargeait de toute l'humanité possible en leur offrant la résonance qui les sortait de leur cadre et des mutations que les aléas des évolutions politiques et historiques leur imposaient. Il était très fier de son travail. Ses camarades aussi, sa modestie dût-elle en souffrir.

Merci Charles !

Jean-Marie PHILIBERT

Snes-Retraités

« Les vieux, ce sont tous des cons, et il faudrait les tuer à la naissance ! » Coluche.

Les retraités sont aujourd'hui au cœur d'une offensive, de plus en plus virulente à leur rencontre : improductifs, oisifs (putain de boomers !), plus riches que la moyenne, nantis, privilégiés et qui cerise sur le clafoutis, coûtent cher, de plus en plus cher, beaucoup trop cher.

Déjà en 2020 notre Président avait tenté une réforme, la mise en place d'un régime de retraite par points, une embrouille qui à l'époque ne visait qu'une chose, contenir le montant des dépenses retraites, faire des personnes âgées la variable d'ajustement des fluctuations économiques, bref de les faire payer.

Peine manquée, un Pangolin a stoppé net notre méprisant et sa volonté de réforme, pour revenir à la charge en 2023. Borne à l'appui de 49-3, a porté un autre coup fatal au système de retraite. Pour toutes les générations actives ce sera allongement de la durée de cotisation, recul de la borne d'âge de départ à 64 ans ! De sauvetages en sauvetages, inutile d'être grand prophète pour imaginer le but, passer « ad patres », un système de traitement de la question sociale fondé sur la cotisation sociale (salaire socialisé) et la solidarité entre les travailleurs et entre les générations de travailleurs. Certes le système connaît des déséquilibres ; mais ces déséquilibres, conséquences de précédentes réformes, ne sont que prétextes à la mise en œuvre de saignées dont le but est de rendre le système exsangue, de l'asphyxier, tout en prétendant vouloir le sauver.

La situation des finances publiques et de la protection sociale n'est certes pas brillante, mais il y a beaucoup à dire, sur les causes. Des politiques économiques d'inspiration libérales sont mises en œuvre : baisses d'impôts (pas pour tous), exonérations de cotisations sociales, crédits d'impôts « compétitivité croissance », coupes budgétaires, baisses d'investissements publics, suppressions d'emplois publics. C'est d'un désarmement de l'Etat qu'il est question ici : désarmement qui nuit à l'activité, à l'emploi, augmente le chômage, précipite la récession, mais surtout d'importants manques à gagner en termes de recettes fiscales et de moyens (près de 170 milliards d'euros par an !). Notre économie s'enfonce dans un cycle déficit-dette, et dette-déficit.

Alors que tout dicterait de s'intéresser à accroître les moyens de l'Etat et de la protection sociale, le niveau de sectarisme libertarien est tel aujourd'hui que la seule chose envisageable est de continuer à tailler dans la dépense, poursuivre une politique mortifère pour nous, pour nos droits et le vivre ensemble. Dans ce cadre il faut désigner des coupables pour détourner le regard des vrais responsables, opposer les uns aux autres : les malades (des absentéistes tire au flanc) VS les valides, les actifs VS les retraités (des nantis, oisifs et privilégiés). Pour cela dans un monde où la moyenne est prête à croire n'importe quoi, et ne vérifie aucune information, on fait vérité sienne par exemple que : pour moitié le déficit est la faute des personnes âgées, que les difficultés de l'assurance maladie sont le fait de gérontocrates dispendieux irresponsables, ... bref qu'il n'y a pas ou plus de fric, qu'il va falloir dire la vérité et mener des réformes courageuses. Faire rentrer dans les esprits un état de guerre civique, diviser, casser les solidarités, tous contre tous et la terre entière. Ceux-là même, qui organisent la crise des finances publiques et de la protection sociale, s'appuient sur elle pour mieux confisquer les conquies sociaux, désindexer salaires et pensions, multiplier les difficultés de tous, briser le lien social, désespérer du politique.

Anciens salariés, comme salariés du privé ou de la fonction publique, il est primordial de comprendre que loin de nous opposer ces revendications que nous portons sont transversales, transgénérationnelles. Salaires, emploi, pensions, ..., tout cela appelle à l'unité, et ce n'est que dans l'unité que peuvent se construire les perspectives d'un modèle social, économique, politique et environnemental viable, vivable, plus juste, plus sûr et moins dur.

Gérard GIRONELL

Le jeudi 20 mars 2025,

À l'appel des organisations de retraités membres du G9

CGT FO-UCR, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble et Solidaires

Rassemblement et Manifestation Montpellier à 14h place de la Comédie

Pour la défense de la Sécurité sociale, pour l'accès aux soins pour toutes et pour tous.

Tout le monde est bien évidemment convié à s'inscrire dans cette journée.

Rentrée 2025

GT et CSASD sur la Carte scolaire 2025 dans les collèges du département :

Lors du CSASD sur les moyens alloués pour la rentrée 2025, nous déplorions le manque de moyens alloués à notre département au regard des effectifs prévus, des indicateurs d'IPS dans les écoles et collèges du département.

En effet la dotation en hausse de 77 heures par rapport à l'année dernière reste toutefois très insuffisante face aux 329 heures qu'il faudrait en plus de cette dotation à notre département pour être au niveau de la moyenne académique.

La situation au moment d'aborder la carte scolaire du Second degré n'est donc pas réjouissante et se traduit de la manière suivante :

9 créations de postes et 12 suppressions de postes dont 5 occupés
--

Lors du groupe de travail du mercredi 5 Mars 2025, le SNES-FSU a **demandé la création de 8 postes supplémentaires et demandé le maintien de 3 postes** en s'appuyant sur des données précises et argumentées. L'efficacité des militants et sympathisants du SNES FSU 66 nous a permis de récolter l'intégralité des 31 DGH dans un temps record !!

Nous vous en remercions. C'est grâce à ces retours et à ce travail préparatoire que nous avons pu défendre la cause des établissements.

Nous avons été néanmoins surpris de constater les divergences entre un certain nombre d'informations communiquées lors des CA dans les collèges et les remontées effectives aux services de la DSDEN.

Ceci pose un véritable problème de sincérité dans certaines instances locales. Dans cinq établissements, le CA se sera tenu APRES le CSASD sur les créations/suppressions de postes. Ceci entraîne des situations non réglementaires.

Par exemple, à Cabestany, une suppression de poste est mentionnée sur le document préparatoire du CSASD alors même que le CA s'était prononcé contre celle-ci !

A l'heure où le paritarisme est attaqué, le SNES FSU a rappelé au DASEN l'importance du dialogue social à tous les niveaux.

Le CSASD du mardi 11 Mars devait entériner (ou non) ces propositions de créations supplémentaires et de maintien.

La DSDEN a montré son incapacité à anticiper les éternelles problématiques de rentrées scolaires liées à des postes non pourvus et les contraintes qui vont se présenter aux collègues en services partagés ou TZR (avec une hausse conséquente et continue du prix de l'essence, entre autres...).

Nous avons dénoncé et nous nous sommes opposés à :

- La fermeture du poste de Technologie à Bourg-Madame entraînant la suppression proprement dit de la discipline en termes de poste dans ce collège avec pourtant des moyens en heures qui existent.
- au refus de la DSDEN de créer des postes ou existe un BMP de minimum 10h pérenne dans le temps.

La plupart de nos propositions de créations ont été rejetées pour des arguments irrecevables montrant la volonté de la DSDEN de ne pas présenter une balance positive sur la carte scolaire second degré 2025.

Toutefois nous avons réussi à obtenir :

- le maintien du poste d'histoire géo au collège de St-Laurent
- le maintien du poste de Catalan à Cabestany mais avec une étiquette Catalan/Espagnol au lieu de Catalan/Lettres.
- la création d'un poste de Lettres modernes à Pons avec un complément de service à La Garrigole
- la création d'un poste de Mathématiques à Pons avec complément de service à Sévigné

LA RENTRÉE 2025 DANS LES COLLEGES

COLLEGES	12 SUPPRESSIONS		12 CREATIONS
	7 Postes vacants	5 Postes occupés	dont 4 avec compléments de service
ARGELES	Lettres classiques		
ARLES			
BOURG MA-DAME	Techno		
CABESTANY		Catalan-lettres	Classe relais, Catalan-espagnol,
CANET			
CERET			
ELNE			
ESTAGEL			
FONT ROMEU			
ILLE		Techno	
LE SOLER			Catalan-espagnol
MILLAS			
P.CAMUS			
P.LA GARRIGOLE			
P.J.MACE			
P.J.MOULIN	Catalan-HG	Anglais	
P.M.PAGNOL			Lettres modernes, Maths, Arts plastiques (csd Pia)
P.J.S.PONS			EPS, Pons (csd Sévigné), Pons (csd La Garrigole)
P.St EXUPERY		Allemand	
P.SEVIGNE		Classe relais	
PIA			EPS (csd Segpa Rivesaltes)
PORT VENDRES			
PRADES			
RIVESALTES			
St-ANDRE			
St CYPRIEN			
St ESTEVE	Lettres classiques		Lettres modernes
St LAURENT	Techno		
St PAUL			
THUIR	EPS		
TOULOUGES	Lettres modernes		Lettres classiques

Notes : csd : complément de service donné ; spea : poste spécifique académique ; Attention : les compléments de service sont susceptibles d'évolution jusqu'à la rentrée.

Sur les postes existants déjà : évoluent : 7 reviennent à temps plein ; 8 « temps plein » deviennent csd et 13 csd changent de complément.

Nos demandes, fondées, s'appuient sur la réalité du terrain, notre objectif d'assurer le bon fonctionnement du service d'éducation et l'intérêt de mettre les collègues dans les meilleures conditions de travail.

Le bilan de ce CSASD carte scolaire 2025 est donc de :

12 créations de postes et 12 suppressions de postes dont 5 occupés

Malgré nos interventions, nous n'avons pas réussi à obtenir une balance positive.
On trouvera le positif en disant que la casse a été limitée.

Le résultat du vote lors de ce CSASD 2nd degré sur la carte scolaire 2025 est le suivant :

VOTES AU CSAD DU 11 MARS 2025 :

CONTRE : 8 (5 FSU, 2 SNALC, 1 FO) / ABSENTATIONS : 2 UNSA / POUR : 0

Guillaume PALANCHON

ATTENTION, ces informations vous sont communiquées sous réserve de modification.

Il s'agit des postes fermés ou créés à l'issue du CSAD du 11 mars.

Ne figure pas dans ce tableau les postes vacants (retraites, mutations ...)

Veillez consulter la liste officielle des postes vacants sur SIAM dès le 21 mars.

Les postes en lycées seront connus également après le 21 mars.

INFO MOUVEMENT INTRA 2025 : Du 21 mars 18h au 3 avril 12h

Réunion UPVD Batiment Y deuxième étage salle des doctorants mercredi 26 mars de 16h à 18h

Contacts :

Marc Moliner 06 24 45 32 15

Géraldine Morales 06 27 29 43 78

Ignacio Valenzuela 06 34 96 85 05

Eli Sanchez 06 58 05 54 53

Guillaume Palanchon 06 51 31 71 31

Par mail : snes-po@montpellier.snes.edu

Mixité sociale..

Stage syndical

Mixité sociale et Mixité scolaire, quels constats et quels défis pour demain ?

La mixité scolaire est un enjeu fondamental pour l'égalité des chances et la cohésion sociale. Elle repose sur la diversité sociale, culturelle et territoriale, permettant à chaque élève d'évoluer dans un environnement enrichissant et inclusif. En favorisant la rencontre et l'échange entre des élèves d'origines variées, elle contribue à déconstruire les stéréotypes, à promouvoir le respect mutuel et à préparer les citoyens de demain à vivre dans une société plurielle. Cependant, force est de constater que les inégalités persistent. Trop souvent, la ségrégation scolaire, qu'elle soit d'origine sociale ou géographique, freine cette ambition. Il est donc essentiel de renforcer les politiques publiques qui favorisent une répartition plus équilibrée des élèves. Notre responsabilité collective est d'assurer à chaque enfant un accès équitable à un enseignement de qualité, dans un cadre où la diversité est une richesse et non un obstacle.

Défendre la mixité scolaire, c'est oeuvrer pour une société plus juste, plus solidaire et plus ouverte. Selon le dernier rapport de l'Observatoire des inégalités, l'Occitanie se distingue par une forte concentration de la pauvreté. Treize des vingt quartiers prioritaires les plus pauvres de France métropolitaine s'y trouvent, avec des taux de pauvreté dépassant parfois 70 %. Perpignan est particulièrement touchée, avec trois quartiers en tête du classement affichant des taux records de 73 à 75 %.

D'autres villes comme Narbonne, Carcassonne, Nîmes et Béziers sont également concernées. Dans ces zones, plus de sept habitants sur dix vivent avec moins de 1 200 euros par mois. Le SNES FSU souhaite créer un espace de réflexion et de débat lors d'un stage syndical organisé au Centre De Vacances CCAS Saint-Cyprien - La Colomine de Las Monges 15 et 16 mai.

Intervenants :

David Giband, Professeur des Universités, Urbanisme et aménagement du territoire UPVD / UMR ART-Dev

Isabelle Bertolino, Cheffe de projet évaluation des politiques éducatives · Conseil départemental de la Haute-Garonne Chercheuse partenaire de l'UMR EFTS Université Toulouse-Jean Jaurès

Choukri Ben Ayed, sociologue, est professeur à l'Université de Limoges et chercheur au Groupe de recherches et d'études sociologiques du Centre Ouest. Thématiques de recherche – Inégalités d'accès aux savoirs et disparités territoriales d'éducation – Ségrégations urbaines et scolaires

Un membre du secrétariat général du SNES-FSU.

Charlotte Vanbesien, enseignante de lycée professionnel, secrétaire générale de la FERC-CGT

Laurent Frajerman, Professeur agrégé d'Histoire au lycée Lamartine, Paris. Associé au Centre d'Etudes et de Recherches sur les Liens Sociaux (université de Paris, CNRS UMR 8070).

Vingt ans déjà...

A l'occasion des 20 ans de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, il est l'heure de faire un constat sur la question de l'inclusion scolaire. Et il n'est guère réjouissant.



Car, si la volonté du gouvernement se tourne vers le « all inclusive », dans la réalité et sur le terrain, la situation est loin d'être idyllique, que ce soit du côté des élèves, de leurs Aesh, de leurs enseignants ou de leurs parents. Les inclusions en milieu ordinaire se multiplient. Pour la plupart cette inclusion est bénéfique et en ce sens cette loi était indispensable. Mais il reste un nombre d'enfants pour qui cette inclusion forcée est une souffrance quotidienne.

Le manque d'Aesh, l'absence de soignants (éducateurs spécialisés, psychologue, ...) sur les établissements, l'absence de formation des enseignants, tout ceci est une combinaison pour un échec programmé. Et ne parlons surtout pas des établissements spécialisés (IME, ITEP, ...) qui voient leurs places disponibles devenir de plus en plus rares.

Ces fermetures de places ont entraîné un changement de profil des élèves ces dernières années. Le quotidien de certaines Aesh est ponctué de coups, de griffures, de crachats ... le tout venant d'élèves en souffrance.

La loi est là. Elle a 20 ans aujourd'hui. Et pourtant l'Etat ne prend toujours pas la mesure de la masse des besoins dont les enfants en situation de handicap nécessitent pour vivre une scolarité saine et adaptée à leurs besoins. On pourrait penser qu'il serait temps...

Audrey MATHIAS-JOLY

Deux rendez-vous à ne pas manquer pour les Aesh et les enseignants:

Stage FSU "Relation Aesh-Enseignant" au collège de St-Cyprien le 20 mai

Stage FSU "Boîte à outils pour faciliter l'accompagnement" au Lycée de Canet le 19 juin

Inscriptions et renseignements ; aeshfsu66@gmail.com

SNES

Section des Pyrénées
Orientales

18 RUE CONDORCET
66000 PERPIGNAN

TEL : 04 68 66 96 51
FAX : 04 68 50 32 31

Marc Moliner : 06 24 45 32 15

Ignacio Valenzuela : 06 34 96 85 05

Eli Sanchez : 06 58 05 54 53

Guillaume Palanchon : 06 51 31 71 31

MAIL : snes-po@montpellier.snes.edu

FACEBOOK : Snes PO

Permanences :

JEUDI 9h - 16h